

DOSSIER

Protéger nos mares : les Roncherollais s'engagent

► 9-12



Les échéances électorales de 2020 page 4

Les travaux dans le village pages 6-7

La population roncherollaise depuis la Révolution page 5





Rentrée des classes. Le 2 septembre.



Réunion publique sur la mutuelle communale. Le 5 septembre.



Accueil des nouveaux habitants. Le 7 septembre.



Forum des associations. Le 7 septembre.



Spectacle intergénérationnel *Histoires de guitares*, de Gaëdic Chambrier. Le 14 septembre.



Réunion métropolitaine sur la biodiversité. Le 18 septembre.



Commémoration du 11 novembre.



Le Jour de la Nuit. Le 12 octobre.



Dictée du CFA. Le 16 novembre.



Le Noël des anciens. Le 14 décembre.



© Mairie

Les mares sont des réservoirs de biodiversité. De nombreuses espèces, tant animales que végétales, dépendent de ces milieux pour vivre.

Certaines, menacées, bénéficient d'un statut de protection. La raréfaction des mares met donc directement en cause leur survie...

- 4 Élections
- 5 Recensement
- 6-7 Travaux
- 8 Vie communale
- 9-12 Dossier : Protéger nos mares, les Roncherollais s'engagent
- 13 Bibliothèque : les coups de cœur
- 14-15 Jeunesse
- 16 Solidarité
- 17-19 Associations

ÉDITO



© Mairie

Sylvaine Santo, maire de Roncherolles-sur-le-Vivier

Tout au long de l'année 2019 différents travaux ont été effectués sur la commune en tenant compte, vous le savez, d'un contexte budgétaire toujours contraint. Ainsi, le court de tennis a pu être refait et continue de compléter, après les lisses du terrain de football, la rénovation du pôle sportif de La Pépinière ; la végétalisation de la rue du Bois Breton est terminée et fera l'objet d'observations jusqu'au printemps pour d'éventuels ajustements ; un cheminement piétons dans *Le Haut de la Côte* est aménagé et favorise la mobilité douce en toute sécurité.

Ces trois exemples de réalisations montrent la variété des interventions dans le village, auxquelles s'ajoutent d'autres actions décrites dans ce numéro.

Nous aurons tous été marqués par la catastrophe industrielle de Lubrizol. Même si la commune n'était pas citée parmi les 12 de la Métropole Rouen Normandie devant fermer leurs écoles, j'ai rapidement décidé les 26 et 27 septembre de

confiner les enfants dont les parents n'avaient pas de moyens de garde. Pour la reprise, le lundi suivant, la cour et les jeux ont été nettoyés. Toutes les informations émanant de la Préfecture, de l'ATMO Normandie et de l'Agence Régionale de Santé ont été, et sont encore, relayées sur le site Internet de la commune. Un cahier de doléances, qui sera adressé à Monsieur le Préfet, est ouvert en mairie jusqu'au 31 janvier et permet de recueillir témoignages, photos, questionnements. Enfin, le 17 octobre, j'ai porté plainte contre X au nom de la commune pour mise en danger de la vie d'autrui.

C'est maintenant le temps de l'enquête et il s'agira de comprendre comment et pourquoi cet incendie a pu se produire. ■

*Je vous souhaite une
très belle année 2020.*
Sylvaine Santo



© Pixabay

*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Maxime Tromprier

Rédaction et relecture : Monique Boissière, José Delamare, Gilbert Decoodt, Hervé Goubert, Philippe Jeanne, Fabienne Leblond, Cindy Prevel, Amira Qanabita, Sylvaine Santo, Maxime Tromprier, les bénévoles de la bibliothèque, et les associations roncherollaises.

Conception graphique : service communication

Visuels : voir crédits, www.pixabay.com

Impression : Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72 rue de l'église

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50



Les échéance électorales de 2020

Élections municipales

Par décret publié au Journal Officiel du 5 septembre 2019, les élections des conseillers municipaux auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Depuis la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection municipale, le seuil au-delà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours, est abaissé de 3 500 à 1 000 habitants, c'est le cas de Roncherolles-sur-le-Vivier. De plus, les listes constituées devront l'être de façon paritaire et comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir (15 pour notre commune). Aucune adjonction ou suppression de noms, ou encore de modification de l'ordre de présentation, ne sont possibles.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Elle reçoit alors un nombre de sièges égal à la moitié à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus. Si au premier tour aucune liste ne parvient à obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est organisé avec celles ayant obtenu au moins 10 % de ces suffrages.

La loi du 17 mai 2013 met également en place la désignation des conseillers intercommunaux, qui siègeront à la Métropole Rouen Normandie (un siège pour notre commune) ; elle se fait dans le cadre des élections municipales.

Nouveauté

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février 2020**.

Procuration

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.
(plus d'informations sur : service-public.fr)

Permanence au bureau de vote

Si vous désirez participer au bureau de vote et/ou au dépouillement, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, ou par courriel à : serviceauxusagers@mairie-roncherollesvivier.fr

Horaires

Lors des scrutins de 2020, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Êtes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?

Il existe désormais un site où chacun peut vérifier son inscription sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
Pour un accès direct à la page, profiter du QR Code ci-contre.



Élections sénatoriales

Dans chaque département, les sénateurs sont élus par les grands électeurs que sont les députés et sénateurs, les conseillers régionaux et départementaux et des délégués des conseils municipaux. Ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Les prochaines élections sénatoriales sont prévues en septembre 2020. ■

La population roncherollaise depuis la Révolution

En début d'année 2019 avait lieu le recensement dans notre commune. À cette occasion, tout le village a été mis à contribution ! Des agents recenseurs, recrutés pour l'occasion, sont venus chez vous vous poser quelques questions. Les réponses, regroupées et analysées par l'INSEE, vont arriver incessamment. En attendant, nous sommes déjà en mesure de vous indiquer que nous sommes désormais officiellement 1199 habitants sur un total de 504 logements d'habitation, dont 482 résidences principales (contre 1066 habitants, 451 logements dont 430 résidences principales en 2016).

Profitez de cette nouvelle pour revenir sur l'évolution de la population de notre village à travers ces 226 dernières années.

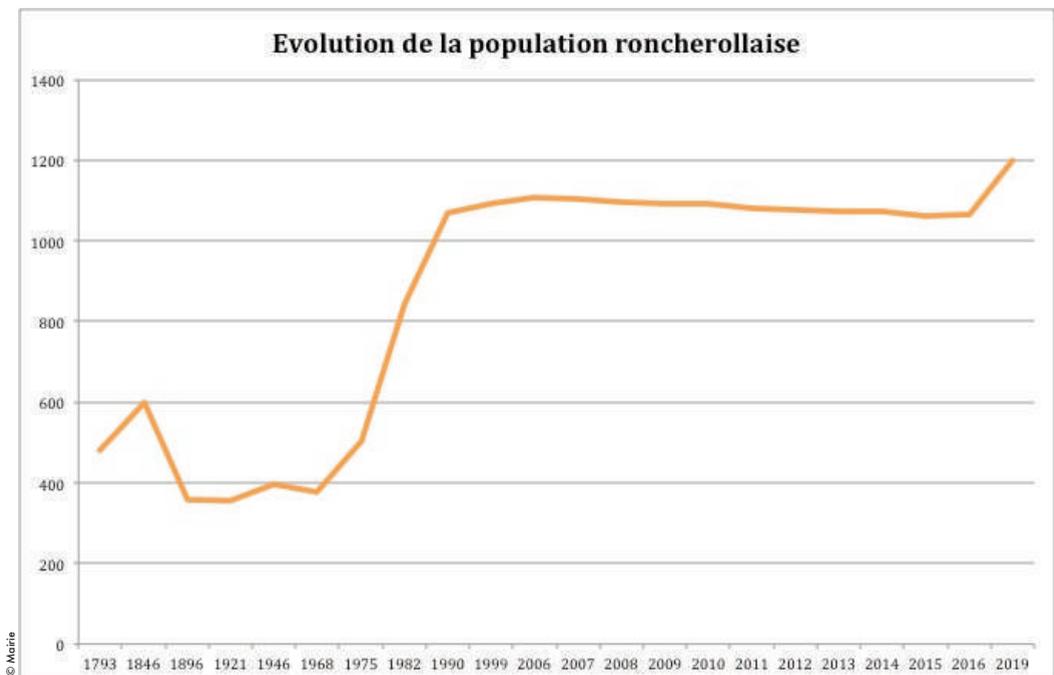
En 1793, 481 habitants étaient recensés. Notre commune abritait 601 âmes en 1846, date à laquelle s'engage une érosion de la population qui durera toute la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Mais que se passe-t-il ? C'est l'exode rural. Les fileurs à domicile et les ouvriers agricoles quittent Roncherolles pour que leurs femmes et leurs filles puissent trouver du travail dans les usines qui se multiplient dans la vallée grâce à la machine à vapeur.

Durant toute la première moitié du XX^{ème} siècle, la population roncherollaise se stabilise à un peu moins de 400 habitants et augmente très légèrement entre les deux guerres mondiales, avant que la rurbanisation ne vienne bouleverser l'équilibre du village.

À partir du milieu des années 1960, la croissance démographique du village repart à la hausse... à un rythme effréné. En effet, on compte une augmentation de 15 % par an entre 1975 et 1979. La rurbanisation se caractérise par une très forte demande de pavillons à la campagne. Ainsi, nous avons vu fleurir de nouveaux lotissements dans les années 1970, tels que le Village, le Chêne Henry, le Mont-Briseuil, le Clos-Fleuri. Le dernier d'entre eux sera le Bois Breton.

Cette politique de construction de "grands lotissements" a été engagée par Jean Saint-Martin, maire de 1965 à 1977. À la fin des années 1970, les Roncherollais s'expriment en faveur d'une croissance démographique "lente et harmonieuse" et mettent ainsi fin au "boom pavillonnaire".

Le maire qui lui succédera de 1977 à 2014, Bernard Jeanne, fera de cet objectif de "croissance maîtrisée" le marqueur de ses mandats. La population roncherollaise se stabilise ainsi entre 1000 et 1100 habitants avant de repartir à la hausse, de façon beaucoup plus maîtrisée, à partir de 2015. Le travail engagé par la municipalité se concrétise par la réhabilitation et la densification du centre bourg (l'éco quartier) et le lotissement privé de l'allée des Potilles, tout en préservant les terres agricoles environnantes. Cette augmentation contrôlée de la population du village, tout en contribuant à son dynamisme, permettra, par exemple, en 2016, d'ouvrir une quatrième classe à l'école élémentaire Les Émouquets. ■



Les commentaires de cet article ont été rédigés d'après l'ouvrage de Bernard Jeanne : *L'éclairante histoire d'un village ordinaire* (1989).

Cheminement du Haut de la Côte

Dans le cadre des projets territoriaux engagés avec le pôle de proximité Plateaux Robec de la Métropole Rouen Normandie, un cheminement piétonnier a pu voir le jour du Haut de la Côte, route de Darnétal, jusqu'à la rue de Bimare. Ce projet fait partie d'une proposition de liaisons dédiées à la randonnée faite par les élus de Roncherolles-sur-le-Vivier, Darnétal, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier.

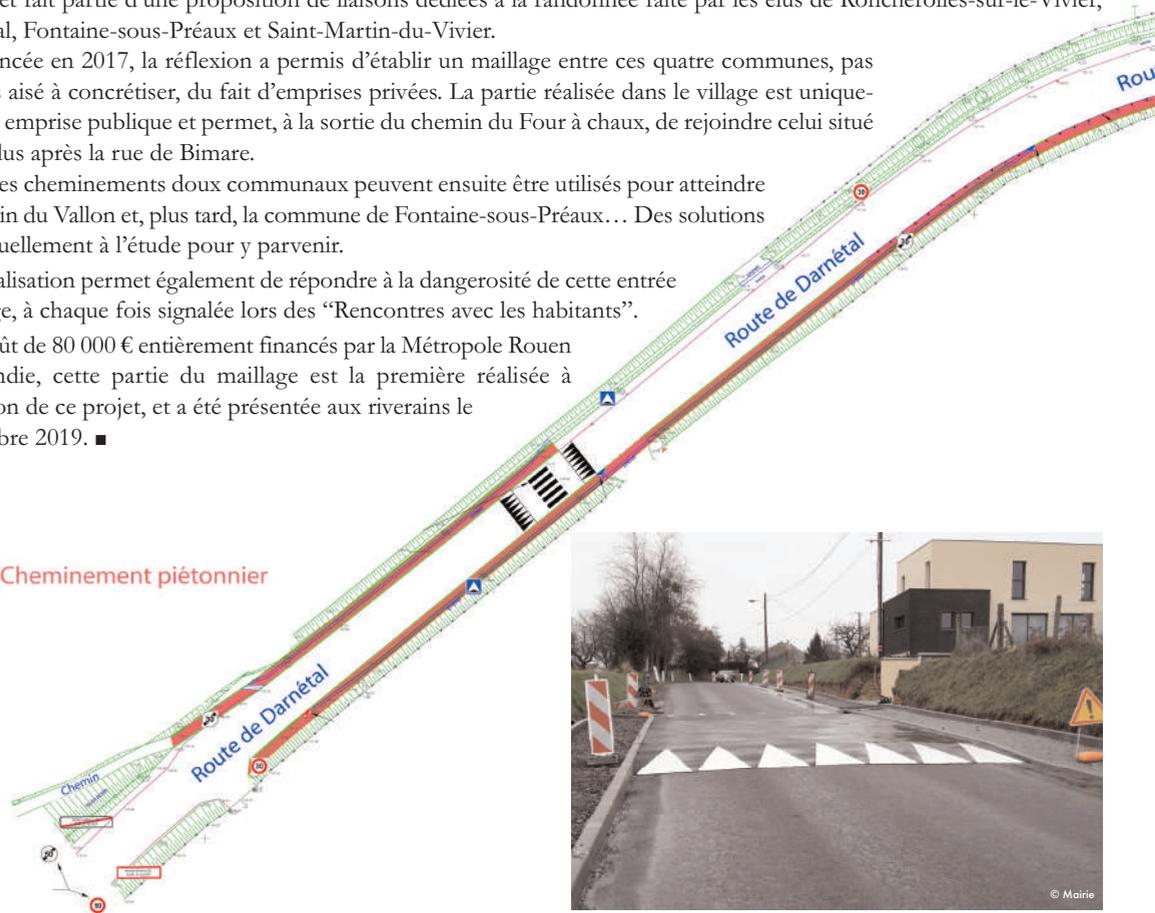
Commencée en 2017, la réflexion a permis d'établir un maillage entre ces quatre communes, pas toujours aisé à concrétiser, du fait d'emprises privées. La partie réalisée dans le village est unique en emprise publique et permet, à la sortie du chemin du Four à chaux, de rejoindre celui situé sur le talus après la rue de Bimare.

Les autres cheminements doux communaux peuvent ensuite être utilisés pour atteindre le Chemin du Vallon et, plus tard, la commune de Fontaine-sous-Préaux... Des solutions sont actuellement à l'étude pour y parvenir.

Cette réalisation permet également de répondre à la dangerosité de cette entrée de village, à chaque fois signalée lors des "Rencontres avec les habitants".

D'un coût de 80 000 € entièrement financés par la Métropole Rouen Normandie, cette partie du maillage est la première réalisée à l'occasion de ce projet, et a été présentée aux riverains le 17 octobre 2019. ■

 Cheminement piétonnier



Le court de tennis fait peau neuve

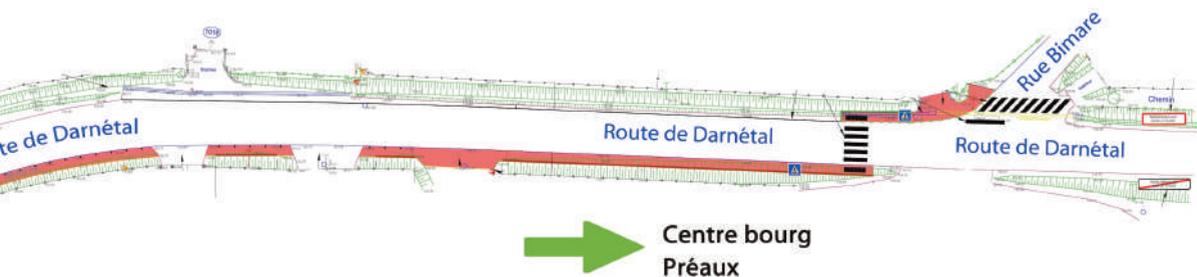
L'utilisation du nettoyeur haute pression abîmant de plus en plus le court extérieur lors des interventions de démoussage, et le nombre d'heures nécessaires aux agents pour l'effectuer manuellement étant trop important, il a été décidé après consultation de plusieurs entreprises de créer un revêtement synthétique sur le terrain actuel.

Cette solution, en lieu et place d'une simple rénovation, a permis à la commune d'obtenir 75 % de subventions réparties comme suit :

- l'État : 30 % ;
- le Département : 25 % ;
- la Métropole Rouen Normandie : 20 %.

D'un coût total de 18 252 € HT, cette création aura donc coûté 4 563 € à la commune. ■





© Métropole Rouen Normandie

Tour d'horizon des travaux :

Au Bois Breton :

- Les dernières et importantes pluies ont dégradé le fossé rue du Vieux Château, à proximité du Bois Breton, mettant à jour des fourreaux électriques et téléphoniques. Pour remédier au ravinement aggravé par la pente, il a été réalisé un aménagement pour réduire la vitesse de l'eau, en posant verticalement des plaques en béton et en garnissant de cailloux le fond du fossé.



- Pendant cette intervention, il a été procédé à la mise en place d'une vanne entre le réseau d'eau pluviale et la mare afin de protéger celle-ci en cas de pollution accidentelle.



Allée des Bouilleurs :

- Le chantier du bassin de rétention, derrière les ateliers techniques, est achevé.



Centre :

- Afin de sécuriser davantage la sortie des habitants de l'immeuble de l'Orme de leur domicile, un nouveau dispositif de stationnement est instauré place Georges Lormier ;
 - Des bordures de trottoir ont été mises en place, à l'intersection de la route des Canadiens et celle de Préaux. ■

Régis et Mado Blanquart : un couple en diamant !

Le 28 septembre 2019, Régis et Mado Blanquart, deux personnalités de Roncherolles-sur-le-Vivier, sont venus en mairie célébrer leurs noces de diamant. Le mot “personnalités” (au pluriel !) n’est pas exagéré.

En effet, Régis fut conseiller municipal de la commune à partir de 1983 et ce durant cinq mandats, dont un en tant qu’adjoint. En charge, entre autres, de l’éclairage public, pas un seul dysfonctionnement de candélabres n’échappait à son œil vigilant. À tel point que bon nombre d’enfants de la commune pensaient que Régis allumait et éteignait lui-même, tous les jours, chaque lampadaire ! Il faut le reconnaître, Régis fut toujours présent et équipé pour les réparations nécessaires au bien vivre des Roncherollais. Il est aussi un des quatre créateurs du club de football de la commune en 1981, club qui existe toujours.

Mado, quant à elle, est la créatrice de la cantine scolaire dont elle fut la responsable jusqu’en 1995. À ses débuts, une dizaine d’enfants attablés autour d’une unique table, un poêle à bois à allumer chaque matin, une étagère instable pour ranger la vaisselle. ... Il n’empêche, très rapidement, sa réputation fait venir de plus en plus d’enfants, atteignant petit à petit pas moins de 100 bambins qui apprécient non seulement la cuisine de Mado, mais aussi sa gentillesse, son dynamisme et son éternelle bonne humeur.

Une fois à la retraite, elle fut membre très active du Centre Communal d’Action Sociale.

C’est au bras de Théo et Joséphine, leurs petits-enfants, très fiers d’avoir été choisis comme témoins pour ce jour mémorable, que Régis et Mado ont fait leur entrée en mairie. Leurs nombreux invités ont pu les féliciter de cette belle vie commune qu’est la leur depuis 60 ans. ■



RGPD

L’Europe s’est dotée d’un cadre harmonisé pour sécuriser les données personnelles, qui est entré en vigueur le 25 mai 2018, renforçant les droits des personnes mais aussi les obligations des organisations.

Le règlement général pour la protection des données (RGPD) est le nouveau cadre légal européen relatif à la gestion et à la sécurisation des données personnelles. Il réforme en profondeur l’exploitation des informations personnelles dans le domaine professionnel et concerne toutes les organisations traitant des données personnelles de résidents de l’Union Européenne, qu’elles soient basées en Europe ou non. Cette nouvelle réglementation augmente les obligations des organisations et les droits des personnes en termes d’information, de responsabilité et de sécurité.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime offre, à travers ses missions obligatoires et optionnelles, une assistance et une expertise permettant aux autorités territoriales de répondre à leurs obligations.

Étant donné l’étendue des obligations liées au RGPD, le Conseil municipal du 16 septembre 2019 a unanimement délibéré en faveur de l’adhésion de notre municipalité à la mission optionnelle “RGPD – Délégué à la Protection des Données mutualisé” proposée par le centre de gestion (CDG) 76 pour un coût de 800 € annuels.

Une convention de trois ans va ainsi être signée avec le CDG 76 afin d’obtenir assistance concernant :

1. la documentation et l’information (mise à disposition de documents, de créneaux d’échanges...);
2. la réalisation de questionnaires audits et diagnostics (mise à disposition d’un registre de traitement, conseils et préconisations, création d’un questionnaire en ligne...);
3. appui à la collectivité en matière d’étude d’impact et de mise en conformité des procédures (analyses d’impacts, analyse des risques, transmission de modèles...);
4. élaboration d’un plan d’action synthétisant et priorisant les actions proposées;
5. production d’un bilan annuel relatif à l’évolution de la mise en conformité. ■

Avoir son jardin, c’est possible !

Envie de jardiner ? Déguster le fruit de votre travail ? Que vous habitiez en appartement ou en maison, vous pouvez disposer de votre propre jardin à Roncherolles-sur-le-Vivier ! Situés de part et d’autre du cimetière, plusieurs jardins sont mis à disposition contre une modeste participation. Concernant la taille, elle varie globalement entre 80 m² et 120 m².

Pour plus de renseignements et obtenir votre jardin, n’hésitez pas à vous rapprocher de la mairie au 02 35 59 09 59. ■



Dossier : Protéger nos mares

Les Roncherollais s'engagent



L'été 2017 ayant été trop sec, les mares du Bois-Breton et de Bimare n'étaient plus étanches et ne conservaient plus l'eau. De plus, elles souffraient d'un manque d'alimentation en eau. L'entreprise prestataire du marché pour la Métropole a pris à sa charge la réfection de l'étanchéité de ces deux mares. Les travaux ont eut lieu durant l'été 2018. De plus, à l'occasion de la réfection de la rue du Bois-Breton, des travaux d'alimentation en eau ont été menés. Ce sont maintenant deux mares parfaitement étanches et bien alimentées en eau que nous retrouvons dans le village. Elles viennent ainsi compléter le maillage de mares à l'intérieur du village.

Les mares sont des "réservoirs" de biodiversité. L'étagement des végétaux en fonction du niveau d'eau crée une grande diversité d'habitats. La présence d'un réseau de milieux humides sur un territoire est nécessaire aux espèces migratrices, à la dispersion des espèces ou aux échanges génétiques entre les différentes populations. Deux mares ne doivent pas être séparées de plus de 400 m pour permettre aux amphibiens de coloniser d'autres lieux. À elle seule, la municipalité ne peut prendre en charge la construction de cette trame bleue. C'est pourquoi de nombreux habitants ont déjà restauré ou créé une mare dans leur terrain. C'est grâce à eux que le réseau de mares se construit, et que la biodiversité se restaure petit à petit. Rejoignez-les en créant, vous aussi, une mare chez vous.

Ce choix, plusieurs familles roncherollaises l'ont fait. Nous vous proposons ici quelques unes de ces expériences.



Jean-Pierre Boutté, habitant de la rue du Vieux Château, a construit sa mare il y a maintenant 37 ans car il "aime bien l'eau". Depuis, il n'a fait que l'embellir. Tous les ans, de nombreuses espèces se donnent rendez-vous autour du plan d'eau : "beaucoup de canards, des poules d'eau, des libellules, des grenouilles, des salamandres..." Niveau entretien, il faut "de temps en temps nettoyer la surface de l'eau, notamment en automne, lorsque les feuilles tombent".

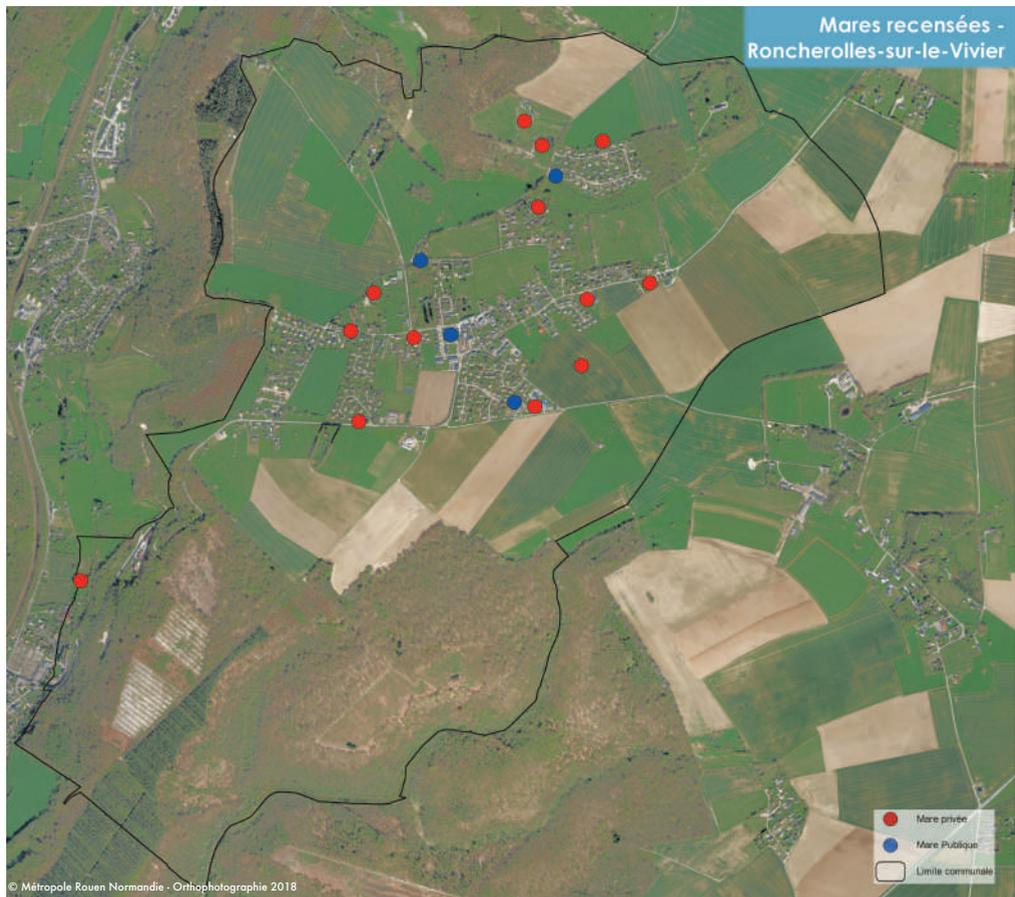


Au cœur de l'entreprise MSB, route des Canadiens, gérée par Stanislas et Delphine Mouillié, il y a aussi une mare, qui existe depuis longtemps. "Quand nous avons acheté il y a 4 ans, nous avons curé la mare. Depuis, nous la laissons ; elle est de plus en plus belle, et on peut voir de petits amphibiens quand c'est la saison".

Un référent "mare" à la Métropole

Guillaume Glère est le référent "mare" de la Métropole Rouen Normandie, où 950 mares ont été recensées. Dans le cadre du programme "mare" instauré par la Métropole en 2011, le village a bénéficié d'une aide technique et financière, qui lui a permis la création de la mare du Bois Breton. Pour les particuliers, l'aide comprend le déplacement gratuit à domicile de l'agent métropolitain sur tout le territoire, et ses conseils techniques, facilement réalisables par tout le monde et adaptés au budget de chacun.





Autre famille, autre histoire chez Christian et Mathilde Bonnet. Leur mare, ils l'ont décidée il y a quelques années, “pour compléter le jardin, apporter un point d'eau, et diversifier les plantations”. Ils ont pu profiter des conseils de Guillaume Glère, avant la réalisation de leur mare en une journée par une équipe de paysagistes professionnels. Depuis c'est une nouvelle population qui est venue occuper leur jardin : “des tritons, des insectes rampants sur l'eau... Des libellules viennent survoler le point d'eau, des canards et oiseaux viennent se laver et se baigner, des grenouilles rousses viennent s'abriter... Cette année, et pour la première fois, on a pu observer des grenouilles vertes !”

Jean-Noël et Claire Baumgarten au Bois Breton ont, eux, décidé de se lancer plus récemment dans l'aventure. Là aussi, Guillaume Glère, s'est déplacé chez eux et a répondu à toutes leurs questions. La solution trouvée et adaptée à leur terrain a été l'utilisation d'un bassin préformé, trouvé plus tôt à la boutique de Resistes Ressources, à Darnétal.

“Inséminé” par seulement un demi-litre d'eau de la mare du Bois Breton, ce point d'eau a déjà vu, malgré sa petite taille et son installation récente au début de l'été 2019, une vingtaine d'espèces différentes, dont deux grenouilles ! L'espoir est donc grand pour l'année prochaine pour les deux filles de la famille qui passaient déjà des heures à observer la mare aux Arondes (centre bourg) et ont aujourd'hui la leur à domicile : “Pour les enfants, c'est extra, ils peuvent découvrir tout un écosystème !” se réjouit la mère de famille.

Légèrement trop petite pour être répertoriée, cette mare n'en est pas moins primordiale pour les amphibiens et autres espèces d'animaux : même s'ils ne font que passer, cela reste une aire de repos sur leur chemin.



La mare dès le plus jeune âge

Cette année, les élèves de l'école maternelle Les Émouquets en apprennent plus, eux aussi, sur les mares. En effet, ce thème sera poursuivi en fil rouge par les deux enseignantes, Mathilde Bonnet et Valérie Quibel, tout au long de l'année. Au programme : trois visites à la Maison des Forêts de Darnétal, où Guillaume Glère (toujours lui !), également animateur, les accueille pour une visite pédagogique et éducative. La première sortie a eu lieu le 10 octobre dernier ; les enfants ont alors pu découvrir la mare du Bois du Roule.

Après observation et s'être demandé à quoi ces points d'eau pouvaient servir autrefois (à savoir de lavoir ou d'abreuvoir pour les animaux), place aux travaux pratiques ! Par petits groupes, les élèves ont pu modéliser une mare dans un bac, en la creusant, et finalement comprendre le phénomène d'étanchéité après plusieurs expériences.

Prochain rendez-vous pour les maternelles : le 5 mars pour connaître la faune et la flore de la mare et le 5 mai pour découvrir les phénomènes de filtration et d'épuration de l'eau.

L'enjeu est de taille, car il s'agit d'inculquer aux adultes de demain l'importance de ces points d'eau, riches en biodiversité.



Pourquoi ne faut-il surtout pas introduire de poissons ?

Les poissons troublent l'eau en remuant la vase et sont source de problèmes. Dans une mare, et bien que leur milieu naturel soit davantage un lac ou une rivière, les poissons sont les prédateurs, et grandissent et se multiplient rapidement. La plupart sont omnivores et consomment les œufs et les larves d'amphibiens, compromettant ainsi sérieusement toute cohabitation durable dans une mare, surtout de petite surface.

Les poissons constituent la troisième cause de la disparition des amphibiens, après la disparition des mares et la pollution.

Le lâcher de poissons dans les mares publiques est puni par la loi.



© Pixabay

Et les moustiques ?

Contrairement à certaines idées reçues, la création ou la présence d'une mare n'est pas la cause d'invasions de moustiques !

Les mares équilibrées foisonnent de prédateurs de ces insectes, les notonectes par exemple, qui se nourrissent des œufs et des larves de moustiques qui sont dans l'eau.

Ce sont plutôt tous les petits récipients que l'on laisse traîner dans le jardin et qui se remplissent d'eau de pluie stagnante qui attirent les diptères piqueurs !

Pour en savoir plus :

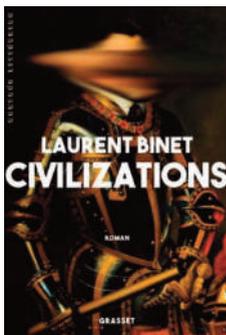
Site de la Métropole Rouen Normandie : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/programme-mare>

Conseiller mare de la Métropole : guillaume.glere@metropole-rouen-normandie.fr ■

Les Flanerolles 2019

Samedi 21 septembre, nous avons organisé un spectacle pour enfants sur le thème de la différence. La *Spark Compagnie* a présenté “*Ainsi va la vie*”, spectacle dans lequel le crayon du dessinateur illustre les propos du comédien. Bien que cette création soit de qualité, les deux séances n’ont regroupé qu’une quarantaine de participants (adultes et enfants).

Comme chaque année, les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs lectures “coups de cœur”.



Civilizations

de Laurent Binet
Éditions Grasset

L’auteur réinvente l’histoire du monde, en imaginant notamment que l’Europe a été envahie par les Incas...



La petite conformiste

de Ingrid Seyman
Éditions Philippe Rey

Par goût personnel autant que par provocation, Esther, 6 ans, prend le contre-pied de l’attitude très “peace and love” de ses parents, ce qui justifie le titre du roman.



Soif

de Amélie Nothomb
Éditions Albin Michel

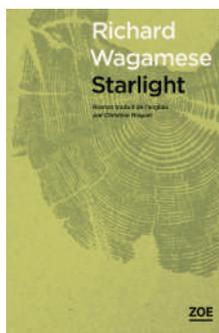
Quelques heures avant sa crucifixion, Jésus Christ nous livre, avec un détachement mêlé d’humour, ses réflexions sur la nature humaine et l’ingratitude des hommes.



Le bal des folles

de Victoria Mas (1^{er} roman)
Éditions Albin Michel

Cet ouvrage met en lumière les abus d’enfermement commis légalement au XIX^{ème} siècle, dont les femmes, du simple fait de leur condition, étaient alors victimes.



Starlight : roman inachevé

de Richard Wagamese
Éditions ZOE

Au cœur de l’ouest canadien, Starlight recueille une femme qui fuit les violences de son ex-compagnon. Épopée initiatique dans un milieu sauvage et puissant, mais le danger plane...



Ceux qui partent

de Jeanne Benameur
Éditions Actes Sud

Ils sont une poignée à débarquer au cœur de la foule de Ellis Island, porte d’entrée de l’Amérique, et avec eux le XX^{ème} siècle qui balbutie ses premiers rêves...

Évolution des tarifs de l'accueil périscolaire

Une délibération a été votée lors du Conseil municipal du 17 décembre 2019, qui accorde un abattement sur le tarif pour le troisième enfant inscrit à l'accueil périscolaire.

Un tel abattement était déjà pris en compte pour les tarifs de la restauration scolaire.

Cette délibération est annexée au règlement des services périscolaires pour une application dès le 6 janvier 2020, sans attendre la rentrée 2020-2021. ■

Le CMJ a fait son cinéma !



La présentation de la séance exceptionnelle en matinée du film *La guerre des Boutons*, samedi 23 novembre 2019, a fait pratiquement salle comble à la Grange !

22 jeunes et quelques parents “nostalgiques”, captivés par les aventures de la bande de Lebrac, Lanterne, Grangibus et P'titgibus, sont restés les yeux grands ouverts et rieurs, bouches bées ou émus selon que le film était drôle ou émouvant, sérieux ou espiègle. Des enfants terribles, touchants et attachants, des garnements en culottes courtes, l'insouciance de l'enfance mais pas seulement, des “si j'aurais su...”, ... Il n'en faut souvent pas davantage pour partager un très bon moment tous ensemble.

Alors, sans aucun doute, une expérience cinématographique à renouveler sans modération ! Merci le CMJ ! ■



Joyeux Noël !

Pour un joyeux Noël, ce fut vraiment un joyeux Noël !

Une journée “relookée” ce 16 décembre, commencée avec le repas de Noël du restaurant scolaire. Et c'est bien un repas de fête qui a eu lieu, avec musique, danses et tout et tout, tout cela le même jour que le spectacle des écoles et la remise des cadeaux !

Une vraie journée festive dès midi !



Super spectacle musical de la compagnie *Rocky Bulle* avec de la musique (encore !), des chansons et... des BULLES !!



Et pour finir, une montage de livres en cadeau !



Alors, vivement Noël prochain ! ■

Le P'tit Déj au Péri !

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'équipe d'animation a mis en place le projet "le p'tit déj au péri", qui s'avère être un réel succès !

Ce projet a pour but de proposer aux enfants qui le souhaitent de prendre leur petit déjeuner à l'accueil périscolaire le matin. Bien évidemment, cela n'est qu'une proposition qui leur est faite. S'ils préfèrent déjeuner à la maison avant de venir au périscolaire, c'est super ! Mais pour les enfants, qui parfois partent le ventre vide parce qu'ils n'ont pas faim à 7h du matin, voir les copains manger à table peut les inciter à manger un petit quelque chose.

Ce projet a aussi pour objectif pédagogique de favoriser l'autonomie des enfants : apprendre à faire seul, à tartiner, à verser son lait, à faire sa petite vaisselle, puis à ranger. C'est aussi un bon moyen de favoriser les interactions entre les plus grands et les maternelles, car c'est en faisant que l'on apprend ! Les animatrices sont là, en soutien, pour aider et veiller à la sécurité de tous.

Alors, bon appétit ! ■



Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est destiné aux jeunes les plus en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le cas échéant, le FAJ apporte des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents.

Tout jeune bénéficiaire d'une aide du FAJ fait l'objet d'un suivi dans sa démarche d'insertion.

Un règlement intérieur détermine les conditions de mise en œuvre des mesures d'accompagnement et les modalités d'attribution des aides. Il en distingue deux grands types : les aides à la subsistance et les aides au soutien au projet professionnel, et parmi elles :

- l'aide mensuelle différentielle ;
- l'aide à la mobilité (carte de bus, aide au permis de conduire...) ;
- l'aide ponctuelle ;
- l'aide à la stabilisation ;
- l'aide à la formation ;
- l'aide à la santé...

Sont exclusivement habilités à instruire une demande de FAJ :

- le service social du Département ;
- les conseillers des Missions locales ;
- les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale ;
- les travailleurs sociaux de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) en période de transition pour les jeunes sortants de l'ASE en attente de suivi par le service social de secteur ou par la mission locale ;
- les référents du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour les jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif.

Placées sous l'autorité du Président de la Métropole, les aides sont accordées suite à l'avis de deux Comités Locaux d'Attribution territoriaux, organisées par les Missions Locales auxquelles la gestion du FAJ a été confiée.

Ces fonds financent notamment :

- un hébergement d'urgence ou temporaire dans le cadre d'une prise d'emploi ou d'une décohabitation ;
- une formation au permis de conduire nécessaire à la réalisation de leur projet professionnel ;
- une tenue indispensable pour suivre une formation ;
- d'autres actions accompagnant leur insertion professionnelle.

En complément du financement de la Métropole, la réglementation permet aux autres collectivités territoriales volontaires d'abonder le FAJ.

Notre commune participe ainsi au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes en fonction du nombre d'habitants, soit 252,77 € pour 2019. ■



Téléthon

Notre commune se mobilise depuis de nombreuses années pour le Téléthon. Dès le 1^{er} décembre, le Réveil Roncherollais nous proposait une nouvelle animation : le murder game. Une trentaine de participants ont cherché à savoir qui était le meurtrier parmi les six suspects.

Vendredi 6 décembre, les bénévoles du Comité des Fêtes et de l'Animation (CFA) proposaient des crêpes à la sortie des écoles. Elles ont continué à en vendre tout au long du samedi.



Cette journée du 7 décembre commençait par un petit-déjeuner solidaire offert par le café-épicerie Les Ronches. De quoi prendre des forces pour participer à la marche rapide de Jog'Nature.



Le samedi après-midi, nous avions le choix entre la randonnée de Roncherolles-Rando ou l'animation "Trois raquettes" de l'ASRV Badminton et de l'ASRV Tennis.



Le soir, nous étions une soixantaine à nous retrouver pour le repas proposé par le CFA ; nous avons ainsi découvert et dégusté la "fidéuâ", recette à base de fruits de mer et de pâtes. Excellent !



Comité des Fêtes et de l'Animation

Samedi 19 octobre, nous étions 120 personnes à partager un couscous dans une ambiance chaleureuse, musicale et dansante.

Le 16 novembre, c'était soirée dictée.

Les amateurs de dictée, motivés, ont réfléchi, joué avec l'orthographe et la grammaire. Après l'effort, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié et les commentaires sont allés bon train sur les difficultés de la langue française.

Une récompense a été offerte aux trois premiers : félicitations à Pauline Delattre, Evelyne Gruel et Logann Gouley !

Le 8 février 2020 venez découvrir et partager une soirée au cabaret avec le show de la troupe *Angie Queen* !

Enfin, le 16 mai 2020, c'est soirée africaine !

Nous commencerons l'après-midi par plusieurs animations, qui seront suivies le soir par un repas africain animé par *Soda et les maquisards* !

Nous vous attendons et vous espérons nombreux pour ces prochains rendez-vous !

Contact : Denise Lainé au 06 72 79 08 49. ■



© Soda et les maquisards



© Folkman - Wikipedia

Le Réveil Roncherollais - Théâtre

Dans le cadre du Téléthon 2019, nous avons organisé à La Pépinière, dimanche 1^{er} décembre, un "murder game", sorte de cluedo vivant.

Ce fut une première pour les membres du groupe théâtre. Les participants, pour la plupart venus de Rouen ou des communes environnantes, ont mené l'enquête avec sérieux et intérêt.

Un seul regret : seulement une dizaine de Roncherollais a pris part au jeu...



© CFA



© Le Réveil Roncherollais

Samedi 11 janvier 2020 à 20h30 à La Pépinière, nous présenterons *Salon d'été*, d'après un texte de Coline Serreau.

Une pièce théâtrale et musicale, une joyeuse comédie qui met en scène trois quartettes vocaux, leurs répétitions, leurs désirs, leurs frustrations et leurs amours. Cela à des époques différentes : fin XIX^{ème} siècle, années 1940, aujourd'hui.

À ne pas manquer ! Participation libre.

Vacances de février

En complément aux stages organisés par notre section "arts du cirque", nous proposons pour les jeunes d'élémentaire et du collège, des stages de théâtre sur une demi-journée.

Pour cela, il nous faut dès à présent connaître le nombre d'enfants intéressés : n'hésitez pas à vous faire connaître !

Contact : Monique Lascroux au 02 35 59 08 15. ■

Jog'Nature

Le succès de la Ronce 2019, manifestation sportive éco responsable et solidaire, a de nouveau permis à Jog'Nature des partenariats avec d'autres associations. L'association Agro écologie France Sénégal (AFS : <http://www.agroecologie-senegal-glf.org/>) a permis la formation à l'agroécologie de 300 villageois sénégalais dont (90% de femmes) dans le but de retrouver une autosuffisance alimentaire. AFS a fourni 10 variétés de semences de légumes, 400 arbustes fruitiers et du matériel de jardinage. Ce qui permettra, compte tenu des familles multi générations, à environ 3000 personnes de retrouver une meilleure nutrition.

D'autre part, Jog'Nature a pris en charge l'acquisition de matériel pour la section "arts du cirque" du Réveil Roncherollais dans l'esprit de favoriser l'accès des jeunes à la pratique d'une activité sportive.

C'est dans cet esprit que toute l'équipe s'est retrouvée le dimanche 13 octobre au Trail de Préaux et au repas de l'association qui a suivi.

La 17^{ème} édition de la Ronce aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**. Comme l'année passée, nous demanderons la labellisation COP21 auprès de la Métropole de Rouen, avec comme priorité la gestion des déchets et l'utilisation de produits recyclés. Les épreuves Trails (8, 16 et 24 km) et marche nordique (8 et 14 km) sont reconduites. Plus d'infos : <http://www.traildelaronce.fr/>. Nous remercions encore la mairie et le personnel communal pour la mise à disposition gracieuse des équipements et des salles. Si vous souhaitez être bénévoles pour cette manifestation et/ou participer à nos marches et trails, n'hésitez pas à nous contacter sur contact@traildelaronce.fr ou 06 83 44 59 25.

Nous comptons sur votre présence pour la Ronce et vous retrouverons avec grand plaisir, bénévoles, coureurs, marcheurs et spectateurs lors de ce moment toujours très convivial.

Félicitations aussi à Jean-Claude Plaut, notre fidèle adhérent trailer, pour sa troisième place aux championnats d'Europe de Venise sur le 2000 mètres Steeple. Il réalise son meilleur temps de l'année en 7 minutes et 41 secondes tout juste devant lui un Espagnol et un Ukrainien.

Il n'en reste pas là et réalise trois jours plus tard, une très belle cinquième place sur le 10 km en moins de 40 minutes et à 2 minutes du podium.

Sportivement,

L'équipe organisatrice de Jog'Nature ■

Contact : Catherine Leduc au 06 83 44 59 25.



Moutontond

Un mouton dans mon jardin : mode d'emploi. Le Club des jardiniers de la Métropole et l'association Moutontond organisent une présentation sur le pâturage dans les jardins le jeudi 9 avril de 18h à 20h30 à la Pépinière. Nous irons ensuite ensemble visiter un ou deux jardins tondu par des moutons.

Curieux ou intéressé : inscription gratuite mais obligatoire sur la page du club des jardiniers : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable>. Prévus en septembre dernier, cette présentation a dû être reportée en raison de l'accident Lubrizol. Cette fois c'est la bonne ! ■

Contact : Olivier Cousson au 06 86 78 89 13.

MOUTONTOND



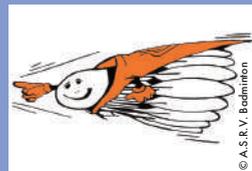
© Moutontond

ASRV Badminton

La saison a repris avec les entraînements adultes les mercredis (20h-22h30) et vendredis soirs (21h-22h30) à la Pépinière. Cette saison 2019-2020, l'ASRV Badminton participe de nouveau au critérium au cours duquel les adhérents des sections "badminton loisir" des communes avoisinantes se rencontrent dans la bonne humeur (une douzaine de rencontres étalées sur 18 mois). Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur les progrès effectués tout au long de l'année.

Si vous voulez nous rejoindre en cours d'année ceci est toujours possible. Il vous suffit de nous appeler ou de passer nous voir à l'un des entraînements ! ■

Contacts : Daniel Labarre-Gil au 06 72 22 80 95, Pascal Vitry au 06 82 92 86 34, Lucie Blanchard au 06 65 43 73 64.



Le Réveil Roncherollais - Arts du cirque

"Ronch'n'Roll Circus"

Les cours d'initiation aux Arts du Cirque ont repris de plus belle cette année, avec pas moins de 26 enfants inscrits et un nouvel intervenant, Eric Péricat, très motivé, très motivant et bienveillant. Eric a trouvé un nom formidable pour la troupe : "Ronch'n'Roll Circus" !

L'année va être belle et riche en événements !

Le premier rendez-vous a eu lieu aux vacances de la Toussaint, avec un atelier de loisirs créatifs ouvert à tous. 14 enfants Roncherollais et des communes avoisinantes ont répondu présents, pour une belle après-midi de création : la personnalisation du tonneau d'équilibre du Ronch'n'Roll Circus, la création d'une boule à neige en forme de tête de clown que chaque enfant a pu rapporter à la maison, et un goûter gourmand. Nous remercions la mairie de Roncherolles pour le prêt d'une salle de la Pépinière.

Ces ateliers nous permettent de financer de nouveaux équipements, une sortie et des surprises pour les enfants.

À noter dans vos agendas :

Vacances scolaires d'hiver (dates à venir) : 2 ateliers de loisirs créatifs ouverts à tout enfant de 5 à 12 ans.

Atelier n°1 : création de costumes et de masques.

Atelier n°2 : création de décors et de silhouettes.

12 euros l'atelier, fournitures, goûter et bonne humeur inclus.

Lundi 6 avril à 18h : spectacle du Ronch'n'Roll Circus avec "apéro-loto". Entrée gratuite, ouvert à tous.

Vacances de printemps (dates à venir) : stage de cirque avec Eric Péricat, ouvert à tout enfant de 5 à 12 ans.

Suite à la demande, nous réfléchissons également à mettre en place un stage de cirque pour les adultes. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes intéressé(e). ■

Contact : Claire Baumgarten au 07 60 87 26 88.



© Le Réveil Roncherollais



© Le Réveil Roncherollais

État civil

Une pensée pour...

Gilbert Legros, le 29 septembre.
 Marie-Thérèse Duperron, le 1^{er} octobre.
 Michel Mercier, le 10 novembre.
 Ginette Lebourg, le 7 décembre.

Nous avons appris le décès de Françoise Queinnet, survenu le 12 octobre 2019 à Saint-Julien-le-Châtel (Creuse). Ancienne Roncherollaise et professeure au Collège Rousseau, elle a été pendant une dizaine d'années la première présidente du Comité des Fêtes et de l'Animation. Elle a participé de façon très active à la vie de notre commune.

Bienvenue à...

Shérazade Saadnia, née le 28 septembre.
 Perliya Lefebvre, née le 5 novembre.
 Noé Bacquet, né le 8 novembre.
 Olivia Lair Deloche, née le 21 novembre.
 Maëlya Havé, née le 29 novembre.

Nos félicitations à...

Élise Dodelin et Fabien Petit, le 14 septembre.
 Noémie Taillefer et Jérôme Clément, le 21 septembre.

Le saviez-vous ?

Programme des associations

Nouveau à Roncherolles ! Inscrivez-vous pour recevoir par courriel le programme des activités organisées par les associations, la bibliothèque municipale, et les parents d'élèves. Formulaire d'inscription à télécharger depuis le site de la mairie, dans "toutes les publications", ou directement via le QR Code :



Ramassage du sapin de Noël

Le ramassage du sapin de Noël aura lieu vendredi 17 janvier.

Pensez surtout à bien **le sortir la veille !**

Plan neige

En cas de neige, la collecte des déchets peut être amenée à se faire aux emplacements identifiés par cette pancarte :



© Pixabay



© Mairie



© Pixabay



© Pixabay



© Pixabay



© Pixabay



© Métropole Rouen Normandie



© Mairie



© Pixabay

Samedi 11 janvier

Salon d'été, de Coline Serreau, par la section théâtre du Réveil Roncherollais.
 Salle La Pépinière à 20h30.

Jeudi 23 janvier

Vœux du Maire, ouvert à tous les Roncherollais.
 Salle La Pépinière à 19h.

Vendredi 24 janvier

Chorale Norman Cœur's, à l'église à 20h30.
 Participation libre.

Samedi 8 février

Soirée Cabaret, organisée par le Comité des Fêtes et de l'Animation.
 Salle La Pépinière à 20h.
 Sur réservation.

Dimanche 15 mars

Foire à tout, organisée par le CFA.
 Salle la Pépinière.
 De 8h à 17h.

Dimanches 15 et 22 mars

Élections municipales, bureau de vote ouvert à la mairie de 8h à 18h.

Mercredi 18 mars

Festival Spring, organisé par la Métropole Rouen Normandie.
 Sur réservation.
 Salle La Pépinière.

Dimanche 22 mars

Trail de la Ronce, organisé par l'association Jog'Nature.

Samedi 11 avril

Chasse aux œufs, organisée par le CFA. Salle La Pépinière.